



Pèlerinage des époux et pères de familles

à Cotignac les 29, 30 juin et 1er juillet 2018

Paroisse Notre Dame de l'Espérance

Vous êtes invités à cheminer, entre hommes accompagnés du Père Corentin, sur les pas de Saint Joseph et de la Vierge Marie pour échanger, prier, se ressourcer....

Renseignement et inscriptions :

cotignac.nddelesperance@gmail.com

Présentation du pèlerinage

Les 29, 30 juin et 1^{er} juillet 2018 aura lieu le pèlerinage des pères de familles et des époux à Cotignac en Provence.

Une équipe se constitue au sein de notre Paroisse pour y participer. Vous êtes invités à cheminer entre hommes, accompagnés par le Père Corentin, sur les pas de Saint Joseph et de la Vierge Marie pour échanger, prier, se ressourcer... C'est une bonne occasion de faire le point, de déposer à St Joseph notre famille, nos soucis professionnels, notre chemin de foi.

Pourquoi Cotignac ? Outre la magie des paysages, la Sainte famille a doublement béni cette terre de Provence, puisque Jésus et Marie sont apparus à Cotignac et Saint Joseph au Bessillon, hameau voisin de quatre kilomètres ! Bref, nous y sommes attendus !

Pour qui ? Les époux et pères de famille quelle que soit leur situation de famille.

Quand ? Le départ se fera de Paris jeudi 28 en fin de journée, le retour dimanche 1^{er} juillet 2018. La réservation doit être faite au plus vite pour disposer des meilleurs tarifs ferroviaires.

Comment y aller ? L'aller se fait en train depuis Paris, le retour en bus et train.

Quel est le déroulement ? Le pèlerinage se fait sur trois jours. Le vendredi et le samedi nous marchons 25 km par jour jusqu'à Cotignac. Le Dimanche une procession nous mène de Cotignac au Bessillon. Chaque journée est ponctuée par la messe, les temps de prière, la récitation du chapelet, des enseignements, d'échanges et de convivialité. La nuit se passe à la belle étoile dans son sac de couchage, dans des lieux disposant de sanitaires et de douches. Une camionnette porte les sacs et le parcours limite les dénivelés. L'objectif n'est pas sportif, il s'agit bien d'un temps de ressourcement et de partage, de cheminement physique et spirituel.

Combien ? L'aller et retour en train, le bus, l'intendance, les dons effectués en votre nom aux lieux de couchage et aux sanctuaires représentent 150 € .